



Délibération n° 31 / 2016

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille seize, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Anne-Marie CALMES, Jasmine DE BLOCK, Danièle DUBOUCHER, Clara GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, M. Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Bernard PRIOU, Thierry QUILES.

Absents excusés : M. Cyrille AMIRAL (pouvoir à Mme Katia TROCHAIN), M. Daniel BERAUD (pouvoir à M. Marc GERVAIS), Mme Véronique GIMENEZ (pouvoir à M. Patrick MATTERA), Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), M. Rémi SIE (pouvoir à M. Thierry QUILES), Mme Michèle WASSELIN (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Finances – Budget primitif 2016 – Adoption**

*Madame Isabelle BARDIN, Adjoint au Maire, Déléguée aux finances, expose au Conseil municipal :*

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2016, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire conformément aux dispositions combinées des articles L.2312-1 et L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales.

Suite aux observations émises par le trésorier municipal qui découlent des conséquences de la liquidation du SIVOM entre Vène et Mosson, il convient d'intégrer les résultats du SIVOM dans les prévisions budgétaires 2016 correspondants aux écritures du compte de gestion ainsi qu'aux propositions de la direction départementale des finances publiques.

Les prévisions budgétaires de reprise des résultats actualisées des résultats du SIVOM transmises par le trésorier municipal sont donc les suivantes :

- En recettes de fonctionnement au compte 002 : 191 793,44 € (résultat cumulé reporté)
- En recettes d'investissement au compte 001 : 104 088,31 € (solde d'exécution reporté)

Le budget primitif 2016 de la commune s'équilibre à 8 645 984, 93 € en mouvements budgétaires tant en dépenses qu'en recettes :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre 011	Charges à caractère général	1 185 800,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 725 600,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 014	Atténuations de produits	547 085,39 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	197 097,82 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	331 825,20 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	622 463,03 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 66	Charges financières	165 300,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	6 500,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 781 671,44 €</b>
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	191 793,44 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 013	Atténuations de charges	55 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		

**Commune de PIGNAN (Hérault)****Délibération n° 31/2016****Objet : Finances – Budget primitif 2016 – Adoption.**

Chapitre 042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	215 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 70	Produits des services et du domaine	292 700,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 73	Impôts et taxes	3 499 252,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 74	Dotations et participations	1 362 926,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	150 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 77	Produits exceptionnels	15 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 781 671,44 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	215 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 010	Dotations fonds divers et réserves	15 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 013	Subventions d'investissement	24 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 016	Emprunts et dettes assimilées	476 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		

**Commune de PIGNAN (Hérault)****Délibération n° 31/2016****Objet : Finances – Budget primitif 2016 – Adoption.**

Chapitre 020	Immobilisations incorporelles	8 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 204	Subventions d'investissement	6 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	638 161,81 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 482 151,68 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 864 313,49 €</b>
Chapitre 001	Solde d'exécution reporté	104 088,31 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	197 097,82 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	331 825,20 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves	349 000,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 13	Subventions d'investissement	641 700,00 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 186 287,88 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		
Chapitre 45821	Opérations sous mandat	54 314,28 €
<u>Votes</u> : 28		
Pour : 22		
Contre : 6		
Abstention : 1		

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 31/2016**

**Objet : Finances – Budget primitif 2016 – Adoption.**

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**2 864 313,49 €**

**CUMUL SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 8 645 984,93 €**

Le présent point a été soumis pour avis aux membres de la commission finances le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- approuve le budget primitif 2016 du budget général ;
- autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 29 (dont 7 pouvoirs)

Votes : 28

Pour : 22

Contre : 6 (M. Marc GERVAIS, Mme Isabelle IRIBARNE, M. Daniel BERAUD, Mme Marie-Thérèse MERCIER, Mme Jasmine DE BLOCK, M. Bernard PRIOU).

Abstention : 1 (Clara GIMENEZ).

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE

Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 4 avril 2016.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN